Liste des Investissements éligibles au titre du Bien-Être Animal et de la Biosécurité – Filière Bovins

Poste	Investissements	Investissements éligibles par type de projets (inéligibles si grisé)				À renseigner pour les projets de Type II et Type III					
						Devis n°1 retenu par le porteur de projet			Devis comparatif		
		Projet Type I	Projet Type II	Projet Type III	Dossier complémentaire à un 411b	N° Devis	Montant devis en € HT	Nom du fournisseur	N° Devis	Montant devis en € HT	Nom du Fournisseur
En Bien-Être Animal											
Qualité de l'air, température, humidité et ventilation	Equipements pour aérer, ventiler, protéger et gérer l'ambiance du bâtiment en période chaude et en période froide : bardages fixes ou mobile, isolants en toiture, volets, éclairants, protections brise-vent, systèmes automatisés de gestion de la température, de l'humidité et de la qualité de l'air, brasseurs d'air, ventilateurs, douches et asperseurs, extracteurs, isolation, etc.	X	X	X							
Ambiance lumineuse (lumière naturelle et éclairage)	Eléments translucides sur bardage, augmentation des surfaces vitrées (fenêtre double vitrage)	X	X	X							
	Installation de lumière intérieure en complément de la lumière naturelle, etc.	X	X	X							
	Equipements de contention (cage de contention, cornadis, barrières anti-recul, autres systèmes d'immobilisation des animaux, pédiluve, etc.)	X	X	X							
	Quais de chargements et déchargements des animaux.	X	X	X							
Logement, sols, litière et aire de couchage	Equipements lavables permettant une amélioration du confort, l'exercice et évitant les glissades : tapis de sol, aires raclées, aires d'attente, quais de traite, tapis classiques, tapis avec rainures de collecte des urines, asphalte, rainurage sol béton, etc.	X	X	X							
	Equipements permettant une amélioration du confort des animaux : tapis, matelas, brosses, chauffage pour les jeunes, etc…	X	X	X							
	Nouveaux matériaux plus confortables pour la surface de couchage : caoutchouc, logettes flexibles	X	X	X							
Aménagements pour l'accès à l'extérieur et au pâturage	Aménagement des chemins de pâturage (après l'aire d'exercice, ou entre différents pâturages, avec fossés (à prévoir selon la configuration du terrain)), aménagement des clôtures fixes	X	X	X	X						
	investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage : boviduc* sous voie communale et/ ou à faible trafic ou boviduc* sous voie départementale ou voie à grand trafic et aménagement connexes (* ou passerelle à animaux au-dessus de la voie selon configuration des lieux)	X	X	X	X						
	Aménagements pour l'ombrage y compris la végétalisation : arbres isolés ou bosquets, à l'exclusion des haies.	X	X	X	X						
Autres équipements	Autres aménagements permettant l'expression du comportement naturel : solutions d'enrichissement du milieu dans les bâtiments (dont tétines ou ballons), objets ludiques pour les veaux, logements modulables pour les veaux (cases à 2), niches collectives, brosses et matelas.	X	X	X							
	Aménagement d'aires d'exercice en intérieur	X	X	X							
	Aménagement de salles de tétées	X	X	X							
	Système de circulation des animaux en bâtiment (pour réduire le stress)	X	X	X							
	Construction et l'aménagement des logettes en Bovins lait	X	X	X							
	Amélioration du confort : aménagement des aires d'attente pour la traite et équipements tels que le relevage automatique.	X	X	X							
	Système de surveillance à distance (boitiers, sondes, capteurs dont caméra de surveillance)	X	X	X							
En Biosécurité						**Ss-total BEA**	**- €**		**Ss-total BEA**	**- €**	
Pour éviter les contacts directs et indirects avec la faune sauvage et d'autres bovins	Achat et installation d'abreuvoirs adaptés pour éviter l'abreuvement partagé avec d'autres troupeaux et pour éloigner les lieux d'abreuvement des zones les plus fréquentées par la faune sauvage	X	X	X	X						
	Procédés de pompage et d'abreuvement à distance de la ressource en eau pour éviter l'abreuvement direct dans les points d'eau naturels : pompe à nez ou pompe électrique, tuyaux, ainsi que puit ou forage	X	X	X	X						
	Utilisation de l'eau du réseau pour éviter d'utiliser les mares et cours d'eau : aide à l'installation de compteurs d'eau, tuyaux	X	X	X	X						
	Protection par clôture des zones humides et des points d'eau naturels (mise en défens par une clôture permanente)	X	X	X	X						
	Système de type culbuto pour les concentrés distribués au pré, pour éviter que les aliments soient renversés sur le sol.	X	X	X	X						
	Travaux pour clore un bâtiment (en particulier s'il est isolé) ou le site d'exploitation (portail, passage canadien…)	X	X	X	X						
Mesures de biosécurité générale	Aménagement une aire de lavage-désinfection pour le matériel en commun et le matériel de l'exploitation. (Arrivée d'eau et évacuation sécurisée, dalle de béton)	X	X	X	X						
	Aménagement de plateforme d'équarrissage. (Dalle de béton, murets…)	X	X	X	X						
	Aménagement de local d'isolement (local de quarantaine)	X	X	X							
	Aménager l'entrée de la zone d'élevage avec pédiluve et lave botte	X	X	X	X						
	Système de paillage limitant l'introduction de pathogènes dans le bâtiment : système interne au bâtiment	X	X	X							
	Robot racleur et Balayeuse - pailleuse : matériel mobile	X	X	X	X						
	Installation de lave mains pour les visiteurs	X	X	X	X						
	Aménagement du circuit des véhicules dans l'exploitation (passage canadien…) (cf formulation dans AAP biosécurité porc région et intitulé filières avicoles).	X	X	X	X						
						Ss-total Biosécurité	**- €**		**Ss-total Biosécurité**	**- €**	
						Total BBEA	**- €**		**Total BBEA**	**- €**	
						Total du projet	**- €**		**Total du projet**	**- €**	
						% BBEA	**#DIV/0!**		**% BBEA**	**#DIV/0!**	